

ML JL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2016

Rapport de présentation

L'an deux mille seize, le quatorze novembre à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de Bessé-sur-Braye, légalement convoqués conformément aux Articles L.2121-7 à L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacques LACOCHE, Maire.

Etaient Présents : M. Jacques LACOCHE, Maire.

M. MARIAIS Jean-Pierre, Mme LAUNAY Marie-Claire, Mme NÉLET Annie, M. LEROY Michel, Mme THOIREY Isabelle, Adjoints au Maire,

M. GRASTEAU Daniel, M. DESHAYES Patrick, Mme FERRAND Brigitte, M. NÉLET Olivier, Mme SAHLI Sophie, Mme RALUY Sylvie, M. GILLET Danick, Mme CARREAU Claudie, M. RAVÉ Jean-Marie, Conseillers Municipaux.

M. BODSON Christian donne pouvoir à Mme LAUNAY Marie-Claire
Mme PAVÉ Mauricette donne pouvoir à M. LEROY Michel

Etaient Absents excusés : M. BOISNARD Jean-Pierre, Mme LAMBRON Céline, M. BODSON Christian, Mme PAVÉ Mauricette.

Etait Absent : Néant

Assistait : Mme FROMET Cathy, Secrétaire Générale

M. LEROY Michel est élu Secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 20 octobre est approuvé par le Conseil Municipal.
M. le Maire donne lecture des décisions (voir tableau ci-annexé)

AFFAIRES GENERALES

1. Communauté de Communes du Pays Calaisien – Rapport 2015 sur le prix et la qualité du service SPANC (Délibération n°201611DL158)

M. le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de Véolia et son annexe ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour l'année 2015 de la Communauté de Communes du Pays Calaisien.

M. le Maire a communiqué à chaque membre du Conseil Municipal, un exemplaire du rapport sur le prix et la qualité du service SPANC de l'année 2015.

Ce rapport peut être consulté à tout moment à la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Prend acte de ce rapport

FINANCES

2. Subvention Bessé Subaqua – Utilisation de la piscine (Délibération n°201611DL159)

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir attribuer une subvention de 1 326€ pour l'association Bessé-Subaqua.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte d'attribuer une subvention de 1 326 € à l'association Bessé-Subaqua.

3. Subvention Anille Braye Natation – Utilisation de la piscine (Délibération n°201611DL160)

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir attribuer une subvention de 1 224 € pour l'association Club Anille Braye Natation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte d'attribuer une subvention de 1 224 € à l'association Club Anille Braye Natation.

4. Subvention Anille Braye Triathlon – Utilisation de la Piscine (Délibération n°201611DL161)

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir attribuer une subvention de 408 € pour l'association Club Anille Braye Triathlon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte d'attribuer une subvention de 408 € à l'association Club Anille Braye Triathlon.